Nouveaux modèles de canots construits par les Indiens



Un canot Negluk de 25 pi de longueur photographié lors d'un essai sur la rivière des Outaouais en face de Place du Portage à Hull (Qué.).

La firme Abénakis Plastique, une manufacture de canots, propriété des Indiens de la réserve de Bécancour, près de Trois-Rivières (Québec), a construit deux modèles uniques de canots de fret capables de transporter de lourdes pièces d'équipement de construction allant de 5,000 à 7,000 livres.

A cause du degré de flottabilité élevé de ces nouveaux types de canots, Abénakis Plastique, qui fabrique déjà des canots de sport en fibre de verre, a donné à ces deux nouveaux modèles le nom de Niska (en langue cri) et Negluk (en langue inuit), mots antochtones qui désignent la bernache du Canada.

Essais fructueux

Ces grandes embarcations ont subi d'innombrables essais dans la baie d'Ungava, sous toutes les conditions possibles de température et de glace. Une démonstration a eu lieu sur la rivière des Outaouais, en arrière des édifices du Parlement, en octobre.

Ces embarcations, qui mesurent 22 et 25 pieds (le Niska est la plus petite des deux) sont des versions modifiées des canots de Reveillon et Frère et let House qui sillonnent les eaux de la baie James et de la baie d'Hudson depuis le début du siècle. Elles ont été conçues pour les grands cours d'eau et les grandes rivières peu profondes en vue du transport de marchan-

dises lourdes telles que le matériel et l'équipement de construction, ou encore pour l'exploitation minière, la pêche commerciale, ou pour servir d'embarcations d'excursion, pour ne nommer que quelques-unes de leurs utilisations.

Possibilité d'exportation

L'Arctique constitue un nouveau marché intérieur important pour de grandes embarcations commerciales de ce type. Les fabricants croient également qu'il existe des possibilités d'exportation, les modèles en question convenant parfaitement aux grandes rivières qu'on trouve un peu partout dans le monde, particulièrement en Afrique et en Amérique du Sud.

Construits en fibre de verre solide de 5/16 po, les canots d'Abénakis Plastique sont renforcés de nervures en fibre de verre de six pouces de largeur et espacées aussi de six pouces. Les compartiments de flottaison se trouvent dans les nervures et les parois pour des raisons de sécurité et pour éviter les pertes d'espace de chargement qu'occasionne habituellement l'installation des compartiments de flottaison sous les sièges avant et arrière. Elle peuvent être mues par un moteur horsbord ou un moteur en-bord/hors-bord, ou encore par un moteur à réaction de 10 à 150 HP, et peuvent aussi être équipées d'une cabine amovible.

Accord général d'échanges Canada – URSS

A l'issue de la troisième session de la Commission mixte Canada-URSS qui s'est tenue à Moscou du 24 au 27 novembre 1975, le Canada et l'URSS signaient, le 27 novembre, un accord général d'échanges dans les domaines scientifique, éducatif et culturel. MM. A.J. Andrew, sous-secrétaire d'État adjoint aux Affaires extérieures et chef de la délégation canadienne, et I.N. Zemskov, sousministre des Affaires étrangères et chef de la délégation soviétique, ont signé l'accord au nom de leur pays respectif.

La Commission mixte Canada-URSS a été créée aux termes de l'accord général sur les échanges qui a été signé à Ottawa par le premier ministre Trudeau et son homologue, M. Kossyguine en octobre 1971. Cet instrument stipule notamment que la Commission se réunira alternativement dans chacune des deux capitales.

L'accord porte sur sept grands secteurs de coopération, à savoir les sciences, l'éducation, les arts, le cinéma, la télévision et la radio, les sports et le tourisme. Le Programme pour 1976-77 note que, lors de sa préparation, les représentants des deux pays se sont inspirés des principes contenus dans l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Dans le domaine scientifique, le programme prévoit l'examen par l'URSS des nouvelles propositions canadiennes sur l'environnement, l'océanographie et les écosystèmes marins. La portée des échanges en cours dans les domaines éducatif et culturel a été élargie et on a introduit de nouvelles clauses pour encourager l'enseignement et l'étude de l'anglais, du français et du russe. On y met davantage l'accent sur la dissémination de l'information entre les deux pays par l'échange de conférenciers, de rédacteurs, de journalistes et de représentants de maisons d'édition ainsi que par la tenue de colloques et d'expositions de livres. Le nouveau programme prévoit aussi l'échange de groupes d'experts en sécurité sociale.

Le disque *Vive les Jeux olympiques*, production québécoise, est maintenant disponible en plusieurs langues.